



Bilan 2022 des mesures de promotion de la santé de la Pully

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant·e·s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour trois ans.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Pully

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune de Pully présente 31 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation ainsi que par la Commune de Pully :

**Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique**

Mme Myriam Pasche
Co-cheffe du Département Promotion de
la santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé

Mme Oriana Villa
Responsable de l'Unité Interventions
Communautaires

Commune de Pully

M. Gil Reichen
Syndic

M. Philippe Steiner
Secrétaire municipal

Pully, le 24 mai 2022

1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Soutien à la mobilité douce	<p>a) Dès 2010. Mise en œuvre du schéma mobilité douce.</p> <p>b) Depuis une dizaine d'années. Subvention à l'achat d'un vélo électrique.</p> <p>c) Dès 2019. Promouvoir la mobilité durable par des actions de communication dans le cadre de la Semaine de la mobilité organisée par l'Etat de Vaud.</p> <p>d) 2007. PALM -</p>	<p>a) Schéma mobilité douce: les aménagements de mobilité douce sont fondés sur le schéma directeur de la mobilité douce communal. Ce document ne fait pas formellement parti du PALM mais il est coordonné avec lui.</p> <p>b) Subvention à l'achat d'un vélo électrique: octroi d'une subvention de CHF 300.00 aux personnes achetant un vélo électrique.</p> <p>c) Semaine de la mobilité: participation régulière à cette semaine depuis 3 ans. En 2019, la Ville a organisé une manifestation (jeux, animations, conférences, etc.) et produit du matériel d'information dans le but de promouvoir l'utilisation des transports publics pour la mobilité de loisirs.</p> <p>d) Avec les autres communes membres du PALM, et plus particulièrement en coordination avec les communes du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), Pully définit et met en œuvre à l'échelle de Pully des projets concrets allant dans le sens d'une urbanisation et d'une mobilité plus efficace, conviviale et durable. Les projets se déclinent sous la forme de nouveaux plans de quartiers ou de projets de réaménagement de l'espace public et routier. Exemples : nouveaux trottoirs, nouvelles pistes cyclables, amélioration des conditions de circulation des transports publics, abris vélos, végétalisation de rues et de places, extension de zones 30 et de rencontre, etc.</p>	<p>a) c) d) Toute la population.</p> <p>b) Environ 60 personnes.</p>	<p>a) d) Permanente</p> <p>b) Ponctuelle.</p> <p>c) Fait les 3 dernières années.</p>	<p>a) Par préavis et budget communal.</p> <p>b) CHF 300.00 par personne.</p> <p>c) Environ 4 collaborateurs/trices pendant 1 semaine. Budget de 10'000.- à 40'000.- chf selon l'importance de l'événement.</p> <p>d) De multiples collaborateurs/trices pour la mise en œuvre des mesures. Des investissements de plusieurs millions par an au chapitre des réaménagements urbains et routiers.</p>	<p>a) c) d) Gratuit.</p> <p>b) Le vélo électrique déduction faite de la subvention communale</p>	<p>a) d) Direction de l'urbanisme et de l'environnement 021 721 31 11 due@pully.ch</p> <p>b) c) d) Direction des travaux et des services industriels 021 721 31 11 dtsi@pully.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation : La commune est encouragée à inclure la promotion de la santé dans les réflexions et les schémas de mobilité douce et plans d'agglomérations. Elle facilite l'accès à l'usage quotidien du vélo pour toutes les catégories de population en intégrant une subvention aux vélos classiques, des cours de sensibilisation au code de la route, des ateliers de réparation, une bourse aux vélos, des places de stationnements abritées et sécurisées. Elle monitore qui a accès aux subventions pour les vélos</p>

	<p>Projet d'agglomération Lausanne-Morges. Mettre en œuvre des mesures permettant de faire évoluer l'urbanisation et la mobilité dans le sens d'une plus grande efficacité, convivialité et durabilité.</p>	<p>Les investissements consentis dans ce sens s'élèvent à plusieurs millions de francs par année (ex. : réaménagement du bd de la Forêt en 2017-2020). Lien site PALM : https://lausanne-morges.ch/ Lien SDEL : https://www.est-lausannois.ch/ Lien Pully : https://projets.pully.ch/fr/home/</p> <p>Lien avec la santé : Création d'espaces publics et de réseaux sécurisés pour la mobilité douce (pistes cyclables, zones 30, etc.), la végétalisation des rues contribuent à des modes de vie plus actifs et qui sont également bénéfiques pour l'environnement (diminution du bruit et de la pollution). Ces aménagements sont plus conviviaux, bons pour la tête, moins stressant, et encouragent les liens sociaux.</p>						<p>électriques, et agit pour améliorer l'égalité des chances dans son accès.</p>
<p>Soutien aux associations culturelles, sportives, sociales</p>	<p>a) 30 associations.</p> <p>b) Dès 1981. Ludothèque. Promouvoir et mettre à disposition des jeux, proposer un lieu d'échange et de rencontre.</p> <p>c) Subventions aux sociétés sportives de Pully (cf. directive fixant les conditions d'octroi).</p> <p>d) Subsidés des clubs sportifs d'autres communes.</p>	<p>a) 30 associations culturelles et sociales.</p> <p>b) Ludothèque : Ouverture de la Ludothèque de Pully trois après-midis par semaine. Soirées jeux de société dédiées aux familles. Activités jeux organisées avec les seniors de Pully-Sud. Activités proposées dans le cadre du Passeport vacances. La commune offre une subvention conséquente pour qu'elle soit abordable aux pulliérans. Chaque enfant peut participer au passeport vacances, aux scouts. etc. Les familles peuvent s'adresser à l'assistante sociale de la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique si l'aspect financier est une barrière.</p> <p>c) Subsidés aux sociétés sportives : Association Prieuré Sports, Budowai Pully, Bushido Pully, Club tennis de table Pully.</p> <p>d) Subsidés des clubs sportifs d'autres communes. La Commune verse annuellement un montant de CHF 50.00 aux clubs sportifs d'autres communes lorsque ces clubs accueillent un participant pullièran qui ne peut pas pratiquer son sport à Pully.</p>	<p>a) Toute la population.</p> <p>b) 175 familles abonnées. Collaboration avec le groupe de seniors de Pully-Sud. Collaboration avec les établissements scolaires.</p> <p>c) 1'609 actifs et 2'033 juniors</p>	<p>a) b) c) d) permanente</p>	<p>a) 30 associations aidées pour un montant total de 35'514.70 CHF versé en 2020. Mise à disposition des infrastructures, du matériel, promotion des associations sur le site internet de la Ville de Pully.</p> <p>b) Subvention annuelle communale de CHF 34'920.00.</p> <p>c) Subsidés aux sociétés sportives de CHF 143'890 en 2020 : par exemple : 1. Association Prieuré Sports: 715.00 CHF</p>	<p>a) Cotisations</p> <p>b) CHF 45.00 (abonnement valable 6 mois). CHF 75.00 (abonnement valable 1 an)</p> <p>c) Cotisations auprès de leurs clubs respectifs</p> <p>d) Cotisations auprès de leurs clubs respectifs</p>	<p>a) b) Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique / secteur jeunesse: (021/721.31.74)</p> <p>b) Ludothèque de Pully Ch. du Fau-Blanc 15, 1009 Pully 077 475 07 90</p> <p>c) d) Direction des domaines,</p>	<p>Mesure validée</p>

			d) Env. 80 personnes.		2. Budowai Pully: 9'435.00 CHF 3. Bushido Pully: 4'610.00 CHF 4. Club tennis de table Pully: 3'130 CHF d) Subside total de CHF 3'900.00.		gérances et sports 021 721 35 26 ddgs@pully.ch	
Labels alimentaires	a) Dès 2019. Fourchette verte est un label santé décerné aux restaurants qui proposent un plat du jour équilibré en respectant les critères de la pyramide alimentaire suisse. b) Dès 2018. Le label fait maison distingue, sur une base volontaire, les restaurants dont les mets sont préparés intégralement ou en majeure partie dans leurs propres cuisines, sans recourir aux plats et produits précuisinés.	Favoriser une alimentation variée, saine, équilibrée en respectant l'environnement. Repas au Home-Ecole des Mosses (chalet à la montagne pour les classe de la commune de Pully) labellisé "Fourchette verte" et "Fait maison". Label fourchette verte Ama Terra en cours de mise en œuvre: valorisation de la part importante de la nourriture issue de l'agriculture biologique. Home école de Pully, Bois-du-Moulin (avril 2021-octobre 2022).	600 enfants/an	Permanente	Promotion et sensibilisation auprès des bénéficiaires. Formation du personnel. Priorité aux producteurs et fournisseurs locaux.	CHF 16.00/jour	Home-Ecole de Pully Chemin du Lioson 58 1862 Les Mosses Tél.: +41 24 491 15 34 Email: mosses@pully.ch	Mesure validée
Label Youp'la Bouge	Depuis 2015, Youp'la bouge valorise un	Une nurserie et une garderie, subventionnées par l'administration, sont labellisées.	La nurserie la Tourterelle	Permanente	La fondation de l'enfance et de la jeunesse est	Gratuit	Fondation de l'enfance et de la	Mesure validée Recommandation :

	quotidien en mouvement dans les structures d'accueil (crèches, garderies, jardins d'enfants).		et la garderie du parc à Pully. Cela représente une cinquantaine de bébés et petits enfants.		totalemment subventionnée par la Ville de Pully.		jeunesse, 021 721 31 67 info@fondation-fej.ch M. Alain Delaloye, Chef de service de la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique au 021/721.31.62	La commune examine si elle peut soutenir davantage ce projet, l'élargir à d'autres structures.
Solidarité internationale	Depuis 1998. Contribuer au financement de projets de développement destinés à des populations défavorisées.	La Ville de Pully est active depuis de nombreuses années dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. La Municipalité a collaboré avec différents partenaires tels que Nouvelle Planète, Fedevaco, Terre des hommes, Caritas ainsi que la Fondation Jan & Oscar. Elle a notamment soutenu les projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux femmes et enfants souffrant de malnutrition dans le Soudan du Sud; • Aide aux filles et femmes défavorisées au Tchad; • Construction d'un centre de soins au Togo; • Construction de tentes chauffées pour les sans-abris russes. 	Importants groupes bénéficiaires	Certains projets sont développés sur plusieurs années. D'autres demandes sont ponctuelles.	Soutien financier. La Municipalité a alloué des aides pour un total de CHF 59'600.00 en 2018 (CHF 57'600.00 en 2017). CHF 56'100.00 en 2019 et 59'100.00 en 2020	Gratuit	Greffe municipale 021 721 31 11 greffe@pully.ch	Mesure validée Recommandation : 1) La commune réfléchit au moyen de sensibiliser la population locale à ces enjeux globaux. 2) La commune s'inspire de bonnes pratiques des pays à bas et moyen revenu, par exemple en termes de processus participatifs et santé communautaire.

2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Clim-expo	2021. But: - Clim-Expo est une exposition en plein air visant à sensibiliser les élèves et la population dans son ensemble à l'impact des changements climatiques sur notre vie et notre quotidien. - Répondre à la situation de la pandémie et aux restrictions de sortie. Offrir une exposition clef en main aux enseignant-e-s et leur donner la possibilité de sortir en plein air	Présentation de l'exposition de janvier à avril 2021 sur les quais de Pully sur l'impulsion de la municipalité, qui est à l'origine du projet. Fruit d'une collaboration entre la Fondation La Maison de la Rivière, l'Université de Lausanne et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève. L'exposition comprend différents niveaux d'informations adaptés à tous les âges (panneaux didactiques, jeux interactifs, etc.). 32 thèmes sont abordés, auxquels s'ajoutent 3 thèmes pour la Ville de Pully : les activités jeunesse à Pully, traitement de la vigne sans glyphosates, etc. La Fondation fournit en outre des dossiers pédagogiques et organise des animations pour les élèves.	Exposition de janvier à avril. Sur les quais de Pully. Accessible à toutes et tous. Propose une activité gratuite et sensibilisante pour les élèves de Pully notamment.	Ponctuelle. Ne sera pas reconduit sauf si des opportunités ou partenariats se présentent.	Financement de l'exposition: CHF 12'000.00. Contrat de prestation avec la Maison de la Rivière.	Gratuit	Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique 021 721 31 65 affaires.sociales@pully.ch	Mesure validée Recommandation : Le comité salue l'engagement de la commune de Pully qui s'est montrée proactive en organisant une exposition à l'extérieur destinée aux élèves et à la population, afin de maintenir des activités et le lien social tout en respectant les restrictions de sortie liées à la pandémie. Lors de la relabellisation, le comité invite la commune à définir une vision en termes de durabilité, en déclinant à l'échelle de la commune les 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Dans le cadre de cette vision, la commune pourra élaborer un agenda durable et

	et prendre soin de leur santé mentale.							régulier d'actions, d'expositions, de conférences.
Open Sunday	Dès 2017. Opensunday : promouvoir l'activité physique, l'intégration sociale dans la commune et le renforcement des compétences sociales et personnelles des enfants.	Opensunday : ouverture d'une salle de sport les dimanches après-midi de la saison froide (novembre-mars) afin d'offrir aux enfants âgés de 6 à 12 ans un espace sécurisé pour s'amuser et se dépenser. Diverses activités sportives et ludiques y sont proposées. Depuis 2019, le programme est accessible aux enfants en situation de handicap.	757 enfants pour la saison 2019-2020	Permanente	CHF 20'000.00/saison et mise à disposition gratuite d'une salle de sport communale ainsi que du matériel de sport. La commune fait également la communication (site internet, flyer, journal communal...).	Gratuit	Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique. (021/721.31.65) Fondation IdéeSport 024 425 80 40 laeticia.fasel@ideesport.ch	Mesure validée
"Passeport vacances et colonies"	a) Dès 1980. Passeport vacances : proposer aux enfants entre 9 et 15 ans des activités durant les vacances scolaires. b) Dès 1969. Colonie de vacances : proposer aux familles des prestations extrascolaires durant les vacances scolaires.	a) Le Passeport vacances offre des activités dans le domaine des loisirs, des sports, de la santé et de la culture. Deux types de Passeport sont proposés: le Passeport "traditionnel" (participation aux activités) et le Passeport "farniente" (gratuité pour les transports publics, les piscines et les musées, entrées pour les cinémas). b) Colonie de vacances: la Ville de Pully possède le Home Ecole des Mosses dans lequel sont accueillis les enfants de la 7e à la 11e année ainsi que le refuge des Quatre-Vents qui accueillent les enfants de la 2e à la 6e année.	a) 109 passeports vendus en 2019 et 24 passeports farniente. b) Les enfants scolarisés de la 2e à la 11e année. 233 élèves	a) Quatre semaines durant les vacances d'été. b) Permanente.	a) Coordination avec l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise et participation au comité. Planification, organisation et encadrement d'activités. Participation	a) CHF 45.00 par enfant pour le Passeport "traditionnel" CHF 40.00 dès le 2ème enfant. CHF 25.00 pour le Passeport "farniente".	a) b) Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique 021 721 31 65 affaires.sociales@pully.ch	Mesure validée Recommandation : La commune sensibilise à la collation équilibrée, monitore l'accès, subventionne les familles défavorisées. Point fort : Originalité du passeport farniente à diffuser comme bonne pratique auprès des communes vaudoises.

		Les séjours sont de 1 à 2 semaine(s).	accueillis en 2019.		communale au coût des passeports (CHF 12'000.00 en 2019). b) CHF 430.00 en moyenne/enfant.	b) Taux de subventionnement de 63% soit la famille paie en sus 200.- à 300.- /semaine/enfant		
Offres d'activités physiques et culturelles gratuites pour toutes et tous	<p>a) Urban training, dès 2012</p> <p>b) Aqua training, dès 2012</p> <p>c) Yoga training, dès 2012</p> <p>d) Sunday training, dès 2012</p> <p>Promotion du sport pour tous</p> <p>e) Depuis 2011 Cartes de visite de Pully. Faciliter et encourager l'accès à la culture.</p> <p>f) Dès 2015, réédition en 2020. Balade à Pully. Faciliter et encourager la mobilité piétonne.</p>	<p>a) Urban training: marche dans la commune avec des exercices utilisant le mobilier urbain adaptée à toutes et tous quels que soient l'âge et la condition physique.</p> <p>b) Aqua training: Activité physique complète qui allie plaisir, détente, travail musculaires et cardio-vasculaire pour jeunes ou moins jeunes, sportifs ou non, nageurs ou non-nageurs</p> <p>c) Yoga training: Pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental</p> <p>d) Sunday training: Dimanche sportif avec 3 cours pour se détendre se muscler et se défouler en partageant ensemble un moment d'activité physique et bien-être</p> <p>e) Plusieurs Cartes de visite : visites commentées de lieux insolites ou d'institutions de la Ville - En 2018, exposition Hodler et le Léman, visite des vignes de la Ville de Pully et visite de la Fonderie Arber).</p> <p>f) Balade à Pully : découvrir à pied le territoire de la Ville de Pully, du vallon de la Paudèze à celui de la Vuachère.</p>	<p>a) 50 participants/session - 19 sessions</p> <p>b) 70 participants/session - 19 sessions</p> <p>c) 25 participants/session - 19 sessions</p> <p>d) 120 participants/session - 1 sessions</p> <p>e) Environ 50/60 personnes selon le nombre de visites et l'accueil possible. 2 visites/an.</p>	<p>a) Hebdomadaire de mai à octobre</p> <p>b) c) Hebdomadaire de mai à septembre</p> <p>d) 1 fois par année</p> <p>e) f) Permanente</p>	<p>a) CHF 4'000.00</p> <p>b) CHF 1'900.00</p> <p>c) CHF 1'900.00</p> <p>d) CHF 600.00</p> <p>e) f) Financier, logistique.</p>	Tous: Gratuit	<p>a)b)c)d) Direction des domaines, gérances et sports (021/721.35.26).</p> <p>Mathieu Gleyre www.urban-training.ch</p> <p>e)f) Secrétariat de la Municipalité 021 721 31 11 municipalite@pully.ch</p>	Mesure validée

			f) Brochures à disposition au guichets et sur Internet pour toute la population.				
--	--	--	--	--	--	--	--

3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Centre Espace Jeunes	2000 But: offrir un lieu d'accueil libre pour les jeunes de 12 à 18 ans	Espace Jeunes est un centre d'animation ouvert entre 12h et 14h et après l'école sans inscription pour se divertir, discuter, participer à des activités dans la structure ou s'inscrire pour des sorties encadrées. Au travers d'un accueil libre et d'activités ciblées, Espace Jeunes offre aux adolescent-e-s de la région un espace de prévention, de suivi éducatif ou socio-pédagogique et la possibilité d'un coaching personnalisé. Pour toucher tous les jeunes, les animateurs/trices du centre présente l'espace jeunes dans toutes les classes à Pully. A Pully, il n'y a pas de TSHM ni médiateurs de rue (le besoin a été évalué et il ne semble pas que ce soit nécessaire), mais des travailleurs sociaux intra-muros à l'Espace Jeunes. Un monitoring est fait : âge et nombre de jeunes accueillis. Une animatrice est également infirmière, ce qui permet de	Jeunes de 12 à 18 ans résidant ou scolarisés à Pully	Permanente	Subvention annuelle communale de CHF 372'614.00 Travailleurs sociaux: 3.3 EPT.	Gratuit	Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique 021 721 31 65 affaires.social.es@pully.ch Espace Jeunes Av. du Prieuré 4 1009 Pully 021 728 20 57 info@espacejeunes.ch	Mesure validée

		répondre à des questions des jeunes sur la santé.						
Activités et prestations en faveur des seniors	<p>a) Anniversaire des nonagénaires et centenaires pulliérans: visite et hommage aux nonagénaires et centenaires</p> <p>b) La Mosaïque de Pully-Nord, créée en 2016 suite à Quartiers Solidaires, vise à créer et entretenir des liens entre habitant-e-s du quartier pour favoriser la qualité de vie des aîné-e-s.</p> <p>c) Le Kaléidoscope de Pully-Sud, créée en 2020 suite à Quartiers Solidaires, vise à créer et entretenir des liens entre habitant-e-s du quartier pour favoriser la qualité de vie des aîné-e-s.</p> <p>d) Le thé dansant vise à offrir un moment de rencontre et de danse pour les seniors.</p>	<p>a) Anniversaire des nonagénaires et centenaires pulliérans: La Ville de Pully par le biais de la Municipalité, organise une cérémonie le jour d'anniversaire des nouveaux nonagénaires et centenaires. A cette occasion, la délégation municipale remet une lettre de félicitations accompagné d'un carton de vin, d'un bouquet de fleurs et d'une tourte. Pour les centenaires, la délégation municipale participe à la cérémonie organisée par la Préfecture et leur remet une lettre de félicitations et un bouquet de fleurs.</p> <p>b) L'association La Mosaïque de Pully-Nord offre aux habitant-e-s du quartier un endroit pour se rencontrer, partager des activités et des connaissances. L'association diffuse un journal d'information bimestriel.</p> <p>c) L'association Le Kaléidoscope de Pully-Sud rassemble des habitant-e-s de 55 ans et plus, avec pour objectif d'améliorer les contacts, l'entraide et la solidarité entre seniors, leur bien-être et leur qualité de vie, notamment en organisant diverses rencontres et activités.</p> <p>d) Les thés dansants sont organisés l'après-midi et propose de passer un moment convivial autour de la danse, se distraire et rencontrer d'autres seniors de la région.</p>	<p>a) 36 nonagénaires et centenaires</p> <p>b) 168 personnes sont membres de l'association</p> <p>. 322 personnes reçoivent le journal de l'association</p> <p>c) 190 personnes sont membres. 250 personnes participent régulièrement aux activités de l'association</p> <p>. d) Les seniors de Pully.</p>	<p>a) Le jour d'anniversaire du senior</p> <p>b) c) Permanente</p> <p>d) 1x par mois</p>	<p>a) Achat bouquet de fleurs, tourte et vins de la commune, mobilisation d'un membre de la Municipalité et de l'huissier communal pendant 2h. Travail en amont pour organiser la cérémonie, obtenir des informations sur la vie du nonagénaire, contact avec sa famille.</p> <p>b) c) Mise à disposition d'infrastructures et de matériel. Coordination avec l'association.</p> <p>b) La subvention annuelle est de CHF 6'000.00 dès 2020.</p> <p>c) La subvention 2020 est de CHF 4'500.00, elle sera réévaluée pour les années suivantes.</p> <p>d) Mise à disposition d'une salle gratuite.</p>	<p>a) Gratuit</p> <p>b) c) La plupart des activités sont gratuites. Cotisation annuelle pour être membre: CHF 30.00 par personne, CHF 40.00 couple.</p> <p>d) CHF 5.00.</p>	<p>a) Greffe municipale 021 721 31 11 greffe@pully.ch</p> <p>b) c) d) le suivi et la coordination est assurée par la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique de la Ville de Pully. (021/721.31.65).</p> <p>b) La Mosaïque de Pully-Nord Ch. des Graminées 11, 1009 Pully mosaïque@hi-speed.ch</p> <p>c) Le Kaléidoscope de Pully-Sud,</p>	Mesure validée

							Ch. du Pré-de-la-Tour 11, 1009 Pully, kps-pully@bluewin.ch d) Pro Senectute Vaud Rue du Maupas 51 1004 Lausanne	
Accompagnement à la parentalité	<p>But: soutenir les nouveaux parents en leur fournissant des informations et des conseils pratiques.</p> <p>a) Dès 2017 Brochure "Messages aux parents"</p> <p>b) Dès 2017 Conférence annuelle</p> <p>c) Dès 2009 Arc-Echange et Entraide familiale</p>	<p>a) Octroi d'un abonnement d'un an aux brochures "Messages aux parents" de Pro Juventute à chaque famille lors de la naissance du 1er enfant. Les parents peuvent prolonger l'abonnement jusqu'aux 6 ans de l'enfant aux frais de la commune.</p> <p>b) Conférence annuelle organisée par la Fondation de l'enfance et de la jeunesse. Par ex. rôle du père, génération z, etc. Conférence animée par des employés de la fondation de l'enfance et de la jeunesse de Pully et des professionnels de l'enfance.</p> <p>c) Soutien à Arc Echange et Entraide familiale. Encourage l'accueil, rencontre et contact pour les familles. Permet aux parents ainsi qu'à leurs parents de créer des liens, de jouer ensemble et de partager ses</p>	<p>a) 104 bénéficiaires en 2019</p> <p>b) 300 participants en 2019</p> <p>c) Jeunes parents pour une plateforme d'échange et d'accompagnement, de réponses aux questions, ..</p>	a) b) c) Permanente	<p>a) CHF 6'232.00 en 2019. Prestation régie par une convention de collaboration avec Pro Juventute.</p> <p>b) La Ville de Pully subventionne presque entièrement la fondation de l'enfance et de la jeunesse.</p> <p>c) Subvention annuelle de CHF 200.00, distribution de flyer au guichet de l'administration, promotion sur le site</p>	a) b) c) Gratuit	<p>a) b) c) Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique 021 721 31 65 affaires.social@pully.ch</p> <p>b) Fondation de l'enfance et de la jeunesse, 021 721 31 67 info@fondation-fej.ch</p> <p>c) Arc</p>	Mesure validée

		expériences autour d'un café. Pour encadrer ces rencontres, une infirmière de la petite enfance est présente un jeudi par mois.			internet de la Ville et mise à disposition de locaux d'accueil pour Arc Echange et de locaux administratifs et d'accueil ainsi que salles de classes pour l'entraide familiale. Arc Echange : subvention de CHF 3'700.00 pour l'année 2021. Aussi subventionné par Etat de Vaud.		Echange, info@arc-echange.ch; Entraide familiale, secretaire@aef-ppb.ch	
Transport loisirs pour les personnes à mobilité réduite	Dès 2007. But: permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux activités de loisirs aux mêmes tarifs que les personnes valides, afin de lutter contre l'isolement social.	Octroi d'une subvention pour permettre aux personnes à mobilité réduite, qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens, d'effectuer des courses de loisirs en transports adaptés à un tarif abordable (max. 96 courses par personne et par année). Les bénéficiaires paient uniquement le prix d'un billet de bus par course. Le solde de la facture du transporteur est pris en charge par la commune. Prestation régie par une convention de collaboration avec l'Etat de Vaud (Direction générale de cohésion sociale) et par une directive municipale. La subvention vient de la commune.	311 bénéficiaires pour 5'037 courses subventionnées en 2019. 353 bénéficiaires et 3'959 courses subventionnées en 2020.	Permanente	CHF 90'630.15 en 2019 CHF 62'522.90 en 2020	CHF 3.70 CHF/course. Il n'y a pas de gratuité spéciale pour les personnes en situation de précarité.	Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique 021 721 31 65 affaires.social@pully.ch	Mesure validée
Aides communales à des	a) Dès 1966. Aide complémentaire communale à l'AVS/AI : prévenir les situations de	a) Aide complémentaire communale à l'AVS/AI : Octroi d'une aide financière mensuelle aux bénéficiaires de PC AVS/AI.	a) 116 bénéficiaires en 2019.	a) b) c) d) Permanente	a) CHF 127'203.00 en 2019. La commune promeut	a) c) Gratuit. b) Aide après	a) b) c) d) Direction de la jeunesse,	Mesure validée Point fort :

<p>personnes vivant dans une situation financière précaire.</p>	<p>précarité chez les bénéficiaires de PC AVS/AI par une aide financière complémentaire aux prestations cantonales et fédérales</p> <p>b) Dès 1993. Aide communale : porter assistance à des personnes se trouvant momentanément en difficultés financières conséquentes.</p> <p>c) Dès 2013. Taxe au sac : soulager les personnes particulièrement touchées par la taxe au sac par l'octroi de diverses mesures sociales.</p> <p>d) Dès 2017 à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique. Subsidés aux transports lausannois : favoriser le déplacement des bénéficiaires de PC AVS/AI pour lutter contre l'isolement social.</p>	<p>L'allocation de base se monte à CHF 80.00 auquel peuvent s'ajouter un supplément pour loyer élevé (CHF 30.00) et enfant à charge (CHF 47.00). Vient en plus des prestations complémentaires.</p> <p>Mesure très ancienne, actuellement en vigueur seulement dans quelques communes vaudoises comme Montreux, Yverdon ou Pully.</p> <p>b) Aide communale : Octroi d'aides ponctuelles, sous forme de secours financiers, de bons alimentaires ou de paiements de factures, à des Pulliérans en situation financière précaire. Mais également sous forme d'information sur les droits et le déroulement de procédure d'expulsion de logement, soutien psychologique, assistance durant la procédure (contact avec le CSR, la Justice de Paix, le propriétaire), aide à la recherche d'un nouveau logement. Les aides peuvent être conditionnées au remboursement du montant alloué pour tout ou partie en fonction de la situation financière de la personne. Permet d'intervenir vite, pour les urgences, et par ex. éviter une perte de logement, des poursuites, etc.</p> <p>c) Taxe au sac : Octroi de mesures sociales pour certaines catégories de la population: - dotation de sacs à ordures (naissances et enfants en bas âge, personnes à faibles revenus, personnes souffrant d'incontinence), - aide financière (EMS hébergeant des</p>	<p>b) 15 bénéficiaires en 2019. 8 dossiers en 2019 lors d'expulsions de logement.</p> <p>c) 762 personnes aidées en 2019. Les bénéficiaires reçoivent un nombre de sacs différents en fonction de la nature de la demande, et du moment de l'année (calculé au prorata temporis). Chaque année, cela correspond environ à</p>		<p>cette mesure via son site internet, son guichet et ses assistants sociaux. Prestation régie par un règlement communal (critères d'octroi sur site internet). Ne fait pas partie de la facture sociale.</p> <p>b) Conseillère sociale à 20%. Aide financière de CHF 11'402.25.</p> <p>c) CHF 85'981.15 en 2019. Prestation régie par une directive communale.</p> <p>d) CHF 7'125.00. Prestation régie par une directive communale.</p>	<p>une évaluation détaillée de la situation financière de la personne. Pour les personnes en grande précarité ou ayant un besoin d'aide urgent.</p> <p>d) Solde du prix de l'abonnement de transport.</p>	<p>des affaires sociales et de la sécurité publique 021 721 31 65 affaires.social@pully.ch</p>	<p>b) Poste de conseillère sociale à 20%. C'est un engagement communal fort pour la lutte contre la précarité.</p> <p>d) Subsidés aux transports lausannois : Mesure intéressante encourageant la mobilité douce et permettant aux personnes à bas revenu de se déplacer en TP.</p>
--	--	--	---	--	---	---	--	---

		<p>résidents incontinents), - collecte des déchets encombrants (personnes à mobilité réduite et à faibles revenus). d) Subsidés aux transports lausannois : Octroi d'un subside de CHF 15.00 par mois (montant revu à la hausse en 2019) d'abonnement aux transports publics lausannois (max. CHF 180.00 par année et par personne).</p>	<p>40'000 sacs distribués en 2019 et 30'000 en 2020. d) 52 bénéficiaires en 2019 (en hausse, vs 10 bénéficiaire l'année d'avant).</p>					
Fête des voisins	<p>Dès 2018 But: encourager les rencontres et les liens entre voisins, pour favoriser la solidarité et la qualité de vie dans les quartiers</p>	<p>Promotion de la Fête des voisins par la diffusion d'informations et de renseignements. Soutien dans l'organisation de fêtes par la mise à disposition gratuite de "kits d'organisation" contenant des affiches, des cartons d'invitation et des produits locaux de Pully. Ex. de kit: vin des vignes de Pully, jus de pommes artisanal, entrées pour des institutions culturelles ou sportives de Pully (piscine, musée), bon à utiliser dans les commerces locaux.</p>	<p>En 2019, 60 "kits d'organisation" distribués</p>	<p>1 fois par année</p>	<p>CHF 2'300.00 pour la promotion de l'événement et les "kits d'organisation". Coordination et distribution des kits par les collaborateurs/trices.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique 021 721 31 65 fetedesvoisins@pully.ch</p>	<p>Mesure validée Recommandation : 1) Favoriser une fête durable; gestion des déchets, plastiques 2) Favoriser des aliments sains et locaux, etc.</p>
Cours de français pour personnes allophones ou	<p>a) Dès 2014. Français en jeu: vise à faciliter l'intégration de personnes migrantes par le soutien à l'apprentissage de la langue française b) Dès 2013. Lire et écrire: vise à lutter</p>	<p>a) Français en jeu: Financement de deux cours: - cours "apprendre l'école": pour parents d'élèves non-francophones qu'ils comprennent ce que leurs enfants vivent à</p>	<p>a) 3 cours pour 32 participants en 2019</p>	<p>a) b) Permanente</p>	<p>a) Subvention de CHF 5'894.70 en 2019 à Français en jeu b) Subvention de CHF</p>	<p>a) CHF 40.00/an b) CHF 20.00/mois</p>	<p>a) Français en jeu Catherine Champion-Hericher</p>	<p>Mesure validée Recommandation : La commune</p>

<p>maîtrisant insuffisamment le français</p>	<p>contre l'illettrisme par l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les cours vont de l'alphabétisation à la préparation à l'entrée en formation qualifiante.</p>	<p>l'école vaudoise et puissent les accompagner. - cours "débutants": pour personnes en situation de précarité financière qui souhaitent progresser en français pour acquérir une plus grande autonomie dans la vie quotidienne/professionnelle. b) Lire et écrire: Financement de cours pour les apprenants pullliérans. Les cours s'adressent à des personnes parlant français et ne bénéficiant pas d'une formation scolaire ou professionnelle supérieure.</p>	<p>b) 900h de cours</p>		<p>5'000.00 en 2019 à Lire et écrire Avec le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme</p>		<p>021 552 44 05 riviera@francaisenjeu.ch b) Lire et écrire Danièle Golay 021 329 04 48 daniele.golay@lire-et-ecrire.ch a) b) Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique. (021/721.31.65).</p>	<p>propose des offres d'intégration suite aux cours de français.</p>
---	---	--	-------------------------	--	---	--	---	--

4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Côté Jardins	2013 au collège de l'Annexe Ouest suivi les années suivantes par les collèges de Chamblandes, Paudex, Chantemerle & Alpes. But: Les jardins scolaires sont un moyen très concret pour aborder les objectifs en éducation nutritionnelle et permet d'encourager une alimentation équilibrée (susciter l'envie de manger des légumes, par exemple) ainsi que l'activité physique à l'école (PAPAE). Organiser les différentes tâches et responsabilités autour des jardins fait aussi partie des objectifs. Ils permettent aussi parfois une collaboration avec les parents (entretien, arrosage	Jardins potagers mis en place dans les différents collèges et entretenus par les enseignant-e-s avec leurs élèves sur un mode volontaire soit avec un jardin par classe ou jardin collectif pour toutes les classes entretenues par tournus. Déléguée PSPS est à l'origine du projet, avec soutien financier et en matériel de la commune à chaque fois qu'elle a été sollicitée. Ce projet est subventionné par la Commune mais est géré entièrement par les écoles. Le personnel communal n'intervient pas dans la gestion opérationnelle de ces jardins potagers. Si des besoins supplémentaires sont exprimés, la commune y répond. Pully est citée comme ville exemplaire pour la qualité des liens entre l'école et la commune. Il y a le Conseil d'établissement qui se réunit 3 fois par année et qui est une mesure obligatoire.	630 élèves de la 1P à la 7P et 52 adultes	Permanente	La 1ère année le lancement du projet a été soutenu financièrement par l'Unité PSPS puis soutien financier de la commune pour matériel (carré potager, arrosoirs, ...), terre, achat de plantons, graines, entretien, etc. : CHF 100.00 par classe participant au projet. (2019/2020 = 29 classes)	Gratuit	Nicole Cellier, déléguée PSPS, 078 606 67 37	Mesure validée Recommandation : La commune s'engage à l'entretien des jardins durant l'été. Le comité félicite également le lien exemplaire entre école et communes qui se concrétise par des séances de coordination régulières.

	durant les vacances scolaires) ou avec les seniors.	Pully a mis en place en plus des séances de coordination qui ont lieu toutes les 6 semaines pour gérer le courant. Les participant-e-s sont : 2 directeurs primaires et secondaires, les doyens, direction jeunesse et social, personnel qui s'occupe de l'intendance et gestion des locaux pour Pully, Paudex, etc. L'infirmière scolaire la déléguée PSPS ne font pas partie de ces séances. En revanche, si des thèmes les concernent, elles sont invitées. Les doyens font le lien entre ces séances et l'équipe du terrain (Déléguée PSPS, infirmière scolaire, etc.). S'il y a des problèmes, ils doivent remonter par ce biais-là. Le chef de service demandera lors de la prochaine réunion si tout se passe bien avec les potagers et si un besoin technique supplémentaire est à apporter.						
Côté Cours	2015. L'objectif principal est de favoriser un bon climat à l'école. Favoriser l'appartenance des élèves à leur collectivité, d'accueillir l'autre avec ses caractéristiques, reconnaître l'importance de la conjugaison des forces de chacun, adapter son comportement, se faire confiance, en somme travailler sur l'estime de soi à travers les jeux mis à disposition mais aussi ceux créés par les élèves et les activités proposées. De réfléchir, d'élaborer et de mettre en place des règles pour les jeux collectifs. De permettre aussi aux élèves qui ne participent pas à des jeux	En début d'année scolaire, un décloisonnement entre les classes est organisé avec présentation de jeux collectifs (si possible sans matériel) afin que les élèves apprennent à se connaître entre les différentes classes du collège. Puis mise à disposition de petit matériel (balles, élastiques, etc.) ainsi que des jeux collectifs pour le plein air sont mis à disposition pour les récréations. Des jeux imprimés au sol ont été effectués dans les préaux des collèges primaires. En ce qui concerne d'autres jeux, pour l'instant les pistes sont en réflexion afin d'allier le sécuritaire avec le didactique. Dans plusieurs collèges de notre établissement, la cour de récréation ne comporte aucun ou que peu d'aménagement adapté aux élèves. Les élèves sont désœuvrés,	160 élèves et 14 enseignant-e-s	Permanente	La 1re année le lancement du projet a été soutenu financièrement par l'Unité PSPS puis soutien financier de la commune pour matériel. La Ville de Pully, notamment avec sa Direction des domaines, gérances et sports en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des affaires travaille	Gratuit	Nicole Cellier, déléguée PSPS, 078 606 67 37	Mesure validée Recommandation : La commune est encouragée à rencontrer la déléguée PSPS et l'infirmière scolaire chaque année afin de connaître la situation des enfants et faire des liens avec la politique enfance de la ville, notamment la question du surpoids auprès des jeunes. Le comité invite aussi à poursuivre l'amélioration de l'aménagement des

	collectifs d'avoir une activité ludique et valorisante.	certains s'ennuient, d'autre sollicitent les enseignant-e-s pour trouver des idées de jeux et même pour certains c'est un mauvais moment dans la matinée (solitude, inquiétude, bagarre...). Suite à la mise à disposition dans le collège de Mallieu de jeux, les enseignant-e-s ont vu émerger une dynamique plus constructive et coopérative avec du plaisir en plus. L'idée est de promouvoir ce projet dans les autres collèges de l'établissement, en collaboration avec les enseignant-e-s et en répondant aux besoins spécifiques de chaque lieu. La commune a amélioré les espaces de récréations des 2 établissements scolaires de Pully. Elle est à l'écoute des besoins exprimés par les écoles.			pour répondre aux demandes des enseignant-e-s dans les possibilités qui lui sont données. La mise en place de jeux imprimés dans les collèges a été effectuée dans la majorité des établissements. La mise à disposition de matériel didactique ou ludique pour aider l'intégration et la cohésion des élèves est pris en charge par la Commune en fonction des besoins. Une ligne budgétaire est prévue à cet effet.			espaces de récréations de tous les établissements scolaires de Pully de manière continue.
Pédibus	Dès 2010. Pédibus : soulager les familles des nombreux allers-retours quotidiens entre la maison et l'école tout en promouvant un déplacement sain, écologique, économique et convivial.	Pédibus: système d'accompagnement des enfants à pieds à l'école, sous la conduite de parents. La commune se charge de la promotion, des inscriptions et de la création de nouvelles lignes (fabrication et pose de panneaux, kit pour les enfants). En 2018, une matinée cinéma a été organisée à Pully pour les enfants du Pédibus de la région, en	20 enfants fréquentant 3 lignes pour l'année scolaire 2019-2020. 100 participant-e-s à la	Permanente	CHF 2'060.00 (dont CHF 500.00 de subvention à Pédibus Vaud) et coordinatrice communale à 5%.	Gratuit	Mme Coralie Brodard, Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique.	Mesure validée Point fort : Poste de coordination communale Pédibus.

		collaboration avec l'Association transports et environnement et la Ville de Lausanne. Réflexions de la commune pour la suite, vu tous les efforts mis en place et la faible envergure du Pédibus => état des lieux prévu au printemps 2021. A déjà informé les parents via de nombreux canaux, a fait appel au renfort du coordinateur de Pédibus Vaud, etc.	matinée cinéma.				(021/721.31.66.)	
Soutien aux projets de promotion de la santé et prévention dans les milieux scolaires	<p>a) Grandir en Paix: 2017 b) Zatou, la boîte à émotions, 2018 c) Depuis 2009, divers projets visant à favoriser le climat d'établissement, les liens, le bien-être des élèves, PAPAE, MITIC et plus récemment, le développement durable. d) 2009. Ecole à la ferme. e) 2012. Prévention des dangers liés à l'utilisation d'internet.</p> <p>Soutien financier complémentaire au projet de l'unité PSPS.</p>	<p>a) Mise à disposition des enseignant-e-s qui le souhaitent de la méthodologie "Grandir en paix", proposant des activités permettant d'ancrer des valeurs et des compétences de paix au sein de la classe et, de manière plus large, au sein de la société. Grandir en Paix a pour but de:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.favoriser le bon climat scolaire 2.offrir un outil répondant aux besoins exprimés lors de l'analyse: mieux vivre ensemble dans le respect, la bienveillance. 3.apprendre à reconnaître ses émotions et les gérer <p>b) Mise à disposition pour les enseignants intéressés de 1&2P de: "La Boite à émotions de Zatou" : des outils parfaits pour apprendre à identifier ses émotions, les exprimer et les contenir, afin de travailler dans un climat serein et confiant en classe. Suite à la mise en place du moyen "Grandir en paix" pour le cycle 1, mise à disposition de ce moyen plus adapté aux élèves / enseignants de 1&2P But pour l'élève: développer son vocabulaire émotionnel dans le but de favoriser la gestion</p>	<p>a) 560 élèves du cycle 1, 30 enseignants b) 80 élèves, 4 enseignants c) De 20 à une centaine d'élèves d) Elèves de 1 à 6P e) Elèves de 5 à 8P</p>	<p>a) b) Permanente c) Ponctuelle d) En fonction de la demande, ponctuelle e) Etait permanente, à voir sous quelle forme elle peut être pérennisée.</p>	<p>a) b) c) Projets soutenus par l'Unité PSPS d) de l'Unité PSPS (10.- par élève) et e) Soutien financier de la commune à Action Innocence, entre CHF 1'500.- et 3'200.-/an</p> <p>Ces projets de cohésion notamment sont portés par les enseignant-e-s avec une collaboration avec l'unité PSPS. La Commune intervient dans le subventionnement des projets lorsque ceux-ci nécessitent un financement (par exemple, le</p>	<p>a) b) c) d) e) Gratuit</p>	<p>a) b) c) d) e) Nicole Cellier, déléguée PSPS, 078 606 67 37</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation : La commune poursuit son engagement dans la promotion de la santé pour les jeunes en organisant des rencontres avec la déléguée PSPS et l'infirmière scolaire. Le but étant de mutualiser les actions et s'entraider.</p>

		<p>de ses émotions notamment en cas de conflit.</p> <p>c) Selon les besoins identifiés, différents projets ont été mis en place pour des classes, des groupes de classes ou des collèges de l'établissement. Quelques exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Projet Intergénérationnel 2P / EMS Pré de la tour jardins Zen et gym chinoise -Projet les 4 éléments, l'eau, une ressource vitale -Cultivons le monde de demain -Création d'une œuvre avec F. Burland et de jeunes migrants ainsi que les classes de l'Annexe Ouest -Pour un monde plus juste (droit des enfants) -Pandamobile -Etc. <p>d) Sensibilisation à l'alimentation, au jardinage, au lien entre l'homme, la nature et l'environnement. Une visite à la ferme est préparée, réalisée et évaluée en commun avec la famille d'agriculteur et l'enseignant-e. Un dossier pédagogique est à distribuer aux enseignant-e-s : activités en lien avec les saisons.</p> <p>e) Promouvoir une pratique sécurisée des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).</p> <p>Jusqu'en août 2019, animations d'Action Innocence. Puis, Action Innocence a créé une plateforme avec des ressources pédagogiques à destination du milieu scolaire et des enseignants. Mais actuellement que pour les élèves 5&6P.</p>			<p>projet « Burland » d'intégration des migrants a coûté un peu plus que CHF 5000 en tout, ce montant a été pris en charge par la Commune).</p>			
--	--	--	--	--	---	--	--	--

		Réévaluation des besoins au sein de l'établissement scolaire afin de pouvoir y répondre au mieux.						
Camps divers et excursion à la journée	<p>a) Voyages hors-cadre concernent les 9-10-11ème. Ils ont pour but d'offrir aux enfants scolarisés à Pully la possibilité de découvrir de nouveaux horizons. Les voyages hors cadres comprennent:</p> <p>9ème : camps de ski d'une semaine;</p> <p>10ème : les échanges linguistiques de 4-5 jours à l'étranger;</p> <p>11ème : les voyages (d'études) de fin de scolarité à l'étranger et maintenant en Suisse.</p> <p>b) Courses d'écoles et déplacements spéciaux Excursions à la journée pour les 1 à 5P. But : élargir l'horizon des élèves, leur faciliter l'accès à l'art, la culture, les sorties en nature, etc.</p> <p>c) Camps scolaires aux Mosses pour les 6 à 8P. Dès les années 1970. Faire vivre aux élèves une semaine d'école à la montagne durant laquelle, outre le renforcement de la</p>	<p>a) Des subsides communaux sont octroyés chaque année pour les voyages hors-cadre des élèves secondaire. En 2020, les possibilités de sorties pour les classes de Pully ont été largement impactée par les décisions cantonales liées au COVID-19. Néanmoins, les camps de ski de 9ème année ont tous pu avoir lieu alors que les voyages linguistiques ou voyages de fin d'études ont malheureusement majoritairement été annulés ou remplacés par des sorties plus courtes en Suisse. C'est l'enseignant-e qui organise à bien plaisir si c'est un camp : ski, nature, urbain, etc.</p> <p>b) 82 excursions de classes primaires ont eu lieu sur l'année scolaire 2018-2019. Certains professeurs organisent plusieurs sorties pour leur élève. De plus, des tickets collectifs de bus ont été délivrés par la DJAS aux élèves et accompagnant-e-s pour les déplacements spéciaux (spectacles, visites de musées, piscine), etc. Depuis août 2019, un montant de CHF 20.00 par élève de la 1P à la 5P est accordé. En 2020, peu d'excursions ont eu lieu en dépit de la situation sanitaire. Cependant, sur le 2ème semestre, il a été possible de mettre en place une sortie en forêt une fois par semaine pour une classe différente. C'est l'enseignant-e qui organise à bien plaisir si c'est une journée : nature, culture, urbaine,</p>	<p>a) élèves de Pully / une vingtaine de classes, env. 400 élèves de 9-10-11ème.</p> <p>b) élèves de Pully de la 1P à la 5P En 2019, 82 excursions pour env. 1500 élèves.</p> <p>c) 620 élèves en 2019 contre 320 en 2020 (en raison du COVID-19), tous les élèves de l'établissement de Pully, Paudex, Belmont de</p>	a) b) c) Permanente	<p>a) CHF 196'500.00 budgétisés en 2020, alors que les dépenses se sont montées à CHF 97'200.00. CHF 132'000.00 en 2019. Couvre : transport, activités, logement.</p> <p>b) Couvert par le budget courses d'écoles et déplacements. Budget 2020-2021 : 20'000.-</p> <p>c) Mise à disposition du chalet, moniteurs, cuisinier, financière, administrative, etc. Prise en charge totale des frais par la Commune. Budget de 610'000.- Couvre : transport, activités, logement.</p>	<p>a) c) Uniquement les frais de repas, soit CHF 16.00 / jour</p> <p>b) Gratuit pour les élèves</p>	<p>a) b) c) Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique. 021.721.31.54 .jeunesse@pully.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Le comité vous informe que si le camp sportif est annoncé à Jeunesse+Sport (J+S), une participation de CHF 16.-/jour/élève par J+S, CHF 2.20 par l'Etat (SEPS) et CHF 5.80 par la Fondation "Fonds du sport vaudois" (FFSV) est versée. Si le camp n'est pas annoncé à J+S seule la FFSV verse CHF 3.-/jour/élève.</p>

	<p>cohésion de classe, ils ont pu découvrir de nombreuses activités sportives, ludiques tout en prenant en compte la question de l'environnement.</p>	<p>etc.</p> <p>c) Les activités sportives et ludiques proposées : VTT, tennis, course d'orientation, camping, etc. De sensibiliser à l'environnement des préalpes : balades en montagne, découverte de la faune et de la flore, fabrication de fromage, etc.</p> <p>Concernant les sports d'hiver, un camp de Glisse est proposé. Les élèves ont la possibilité de pratiquer ou de s'initier au ski de fond, au snowboard, au ski, à la raquette et au hockey sur glace.</p> <p>Le contexte sanitaire de l'année 2020 a profondément impacté les camps scolaires. L'équipe du Home-Ecole a accueilli environ 320 élèves répartis sur 16 classes. Cependant, les camps ont été suspendus du 13 mars jusqu'aux vacances d'été. La mise en place d'un plan de protection a permis d'accueillir 6 classes de 7P en automne 2020 avant que les autorités suspendent les camps avec hébergement jusqu'en juin 2021.</p>	<p>la 6ème à la 8ème</p>		<p>Pour la commune de Pully, c'est un engagement et une volonté politique forte de soutenir les familles et la jeunesse. C'est pourquoi, le service des affaires sociales et jeunesse est un grand service.</p> <p>Ce n'est pas une mesure obligatoire.</p>			
--	---	---	--------------------------	--	---	--	--	--

5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<p>Favoriser la santé au travail dans l'administration communale</p> <p>Toutes ces mesures sont pilotées par le Service des ressources humaines et le chargé de santé et sécurité au travail.</p>	<p>Bus santé 2010. Dépistage des facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires.</p>	<p>Mise à disposition du temps de travail pour les collaborateurs qui souhaitent réaliser un dépistage. Le service de la communication relaie la présence du bus à Pully (internet et agenda des manifestations).</p>	<p>Population, collaborateurs et apprentis volontaires. Nombre de personnes atteintes inconnu.</p>	<p>Une fois par année</p>	<p>Consultation offerte sur le temps de travail</p>	<p>Grâce au soutien du canton, chaque bilan, qui coûte en réalité 150 francs par personne, est facturé 40 francs auprès de la population et des collaborateurs.</p>	<p>Unisanté 021 545 24 63 https://bus.unisanté.ch/</p>	<p>Mesure validée</p>
	<p>Travail et addictions : prévention dans le monde du</p>	<p>Organisation d'un cours avec Addiction suisse pour tous les nouveaux collaborateurs. Ce cours est obligatoire.</p>	<p>Tous les nouveaux collaborateurs et apprentis.</p> <p>210 personnes ont</p>	<p>Une fois par année</p>	<p>Financier et temps offert sur le temps de travail</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Addiction suisse 021 321 29 11 info@addictionsuisse.ch</p>	<p>Mesure validée</p>

travail. 2005.		suivi cette formation depuis 2008 et 34 personnes doivent prochainement être formées.		2021 : 2 sessions planifiées en décembre à 700.- chacune			
PACT, Programme Absences et Climat de Travail 2015.	<p>Le programme PACT a été mis en place au sein de la Ville de Pully avec la formation de tous les cadres. La formation est donnée par l'organisme de formation ISMAT mais c'est en cours de changement. Le contenu de la formation est : présentation du processus management des absences et du bien-être au travail pour les managers. C'est axé sur l'employé et l'administration. Cela concerne toute typologie d'absence : de 1 jour d'absence à une longue durée d'absence. La formation est obligatoire pour le manager nouvellement promu ou recruté, puis des séances de coaching lui sont proposées.</p> <p>Les buts du PACT sont de maintenir l'absentéisme à un niveau acceptable et d'agir en prévention pour préserver les collaborateurs présents lors d'absences de leurs collègues. Il permet également de détecter les sources de souffrance au travail et de maintenir ou d'améliorer le climat de travail.</p> <p>Ce programme a un but:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de pister les absences et accompagner le retour - de sensibiliser au thème de la santé et de la prévention - de systématiser les entretiens et contacts avec ses collaborateurs. <p>La procédure mise en place lors d'une absence est la suivante :</p>	Collaborateurs/trices ayant un rôle d'encadrement. Actuellement, 65 collaborateurs/trices en poste ont suivi cette formation. La dernière formation a eu lieu en 2020.	Pour tous les nouveaux cadres. 2 jours de formation puis, 6 mois plus tard, une demie journée de supervision	Financier et temps offert sur le temps de travail 20 sessions de formation avec du coaching depuis 2015 pour un montant de 80 000.- env. via ISMAT (organisme de formation).	Gratuit	Service des ressources humaines 021 721 31 50 ressources.humaines@pully.ch	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation : La commune est encouragée à inscrire cette mesure dans la durée, dans un processus d'amélioration continue et de prendre en compte le climat du travail global et non seulement les absences. Le comité recommande d'intégrer la personne de confiance lors des entretiens avec les collaborateurs/trices absent-e-s; ainsi que de compléter ce dispositif avec l'avis des employé-e-s (besoins, attentes).</p>

	<p>1) Toute annonce d'absence doit se faire en téléphonant au responsable hiérarchique.</p> <p>2) Un entretien de retour de quelques minutes devra être prévu avec le responsable hiérarchique.</p> <p>3) Dès la quatrième absence, un entretien de bilan est organisé.</p> <p>4) Dès la sixième absence, un point de situation/entretien de bilan avec le responsable hiérarchique et le Service des RH est obligatoire. La personne de confiance pourrait intervenir à cette phase, c'est une possibilité à envisager.</p> <p>C'est lors de l'entretien d'appréciation qu'est mesuré le climat de travail. Un questionnaire a été effectué pour recueillir sur comment a été géré le Covid, la communication, le télétravail, etc. Les points à améliorer ont été récoltés.</p>						
<p>Massages assis . 2011.</p> <p>But : prévenir des douleurs dorsales, des tensions accumulées.</p>	<p>Des massages assis de 15 minutes sont proposés sur inscription les mardis sur le site de la Damataire et le jeudi sur le site du Prieuré</p>	<p>Collaborateurs volontaires et tous les apprentis.</p> <p>Chaque année, cela représente environ 36 dates de 8 massages assis, soit un total d'environ 288 places de massages assis.</p>	<p>Permanent, environ toutes les deux semaines durant la matinée, hors vacances scolaires</p>	<p>Chaque massage coûte CHF 25.00: La Ville de Pully prend en charge CHF 15.00 par collaborateur et le collaborateur complète les CHF 10.00 restant. Prestation offerte sur le temps de travail</p>	<p>CHF 10.00 par massage</p>	<p>Service des ressources humaines 021 721 31 50 ressources.humaines@pully.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation : La mesure favorise le bien-être au travail qui contribue à la santé au travail. La commune est encouragée à poursuivre son action afin d'améliorer en continu l'organisation et les conditions de travail ; d'encourager les employé-e-s à participer aux projets importants pour la santé ; de renforcer les compétences</p>

							personnelles grâce à la formation continue.
<p>Mammographie et prévention du cancer du sein</p> <p>But : prévenir la maladie du cancer du sein.</p>	<p>Une conférence sur le thème du cancer du sein a été organisée en 2007.</p> <p>Une mammographie annuelle est prise en charge par la Commune pour toutes les femmes entre 40 et 50 ans. La facture du médecin traitant doit être envoyée directement au Service des RH. Dès 50 ans, la mammographie est prise en charge par la fondation pour le dépistage du cancer du sein.</p> <p>La confidentialité des données est traitée selon les obligations en vigueur.</p>	<p>Collaboratrices volontaires</p>	<p>Selon le volontariat</p>	<p>Financier</p> <p>Prise en charge de la facture de mammographie, cela dépend donc de l'examen (moyenne de 450.- par examen et entre 2 et 3 prises en charge en moyenne par an)</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Service des ressources humaines 021 721 31 50 ressources.humaines@pully.ch</p>	<p>Mesure validée</p>
<p>Ergonomie 2014.</p> <p>But : sensibiliser aux bons gestes dans le cadre du travail mais également dans la vie quotidienne, pour préserver son corps.</p>	<p>Le bien-être de nos collaborateurs/trices sur leur place de travail fait partie de nos sujets de préoccupation.</p> <p>a) Une démarche auprès des services techniques a été entreprise avec l'aide d'une coach sportive afin de limiter le risque de blessure lors des efforts physiques. Il s'agit d'une coach sportif de métier avec une spécialité en thérapie de la médecine chinoise. Les personnes le souhaitant assiste à une présentation d'une heure animée par la coach et un entretien individuel de 45 minutes s'ensuit.</p> <p>b) Une seconde démarche a visé le personnel de bureau en réalisant une analyse de leur poste de travail informatisé. L'objectif étant d'optimiser le matériel mis à leur disposition, en effectuant les réglages appropriés. La personne en charge de la</p>	<p>Collaborateurs volontaires et tous les apprentis.</p> <p>a) Depuis 2014, ce coaching a concerné 88 personnes et 25 doivent prochainement être coachées.</p> <p>b) Depuis 2014, cette analyse a concerné 125 collaborateurs. 38 collaborateurs verront leur poste de</p>	<p>Annuel</p>	<p>Financier, matériel ergonomique et temps offert sur le temps de travail</p> <p>a) facture à l'heure : 130.- b) temps de travail du chargé santé et sécurité ainsi que l'investissement matériel (500.- en moy. par an)</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Service des ressources humaines 021 721 31 50 ressources.humaines@pully.ch</p>	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation : La loi demande qu'en matière d'ergonomie, les conditions de travail soient bonnes sans plus de détails. La commune de Pully ne propose pas seulement des postes de travail réglementaire, mais également des sensibilisations des troubles musculosquelettiques (TMS) avec partie individuelle et des analyses ergonomiques des postes de travail.</p>

	santé et de la sécurité des collaborateurs est ergonomiste de par sa formation universitaire.	travail prochainement analysés.					Cela va plus loin que le minimum requis.
Vaccin contre la grippe	Depuis 2006, possibilité de se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Depuis 2016, un vaccin homéopathe sous forme de globules-doses est également proposé à choix. Une infirmière réalise les vaccins pour les personnes le souhaitant.	Collaborateurs et apprentis volontaires. 80 personnes vaccinées en 2020 (43 vaccins par injection et 37 vaccins homéopathiques)	Une fois par année (automne)	Prise en charge des frais financiers, mise à disposition d'une salle de conférence et temps offert sur le temps de travail 12.10.- pour le traitement homéopathe 20.- env. pour le vaccin En moyenne 25 personnes pour le traitement homéopathe et 25 personnes pour le vaccin / an.	Gratuit	Service des ressources humaines 021 721 31 50 ressources.humaines@pully.ch	Mesure validée Recommandation : La commune est encouragée à promouvoir pro activement la mesure auprès d'un plus grand nombre.
Don du sang But : encourager la solidarité avec la santé d'autres personnes.	Deux fois par année, le don du sang est organisé à la Maison Pulliérane par Transfusion Interrégionale CRS et les collaborateurs peuvent faire don de leur sang durant leur temps de travail. Le service de la communication relaie les dates du don du sang à Pully (internet, intranet et agenda des manifestations).	Ouvert à tout le monde (personnel, habitants et externe). Nombre de personnes non enregistré et non suivi.	Deux fois par année	Temps offert sur le temps de travail	Gratuit	Transfusion Interrégionale CRS SA 0800148148 https://www.itransfusion.ch/home.html	Mesure validée Recommandation : La mesure vise à encourager la solidarité avec la santé d'autres personnes. Le don du sang est réalisé sur le temps de travail des

								collaborateurs/trices de la commune. La commune veille à ce que la mesure soit accessible à l'ensemble de la population (âge ; genre ; catégorie socioprofessionnelle ; nationalité ; etc.).
Favoriser la santé au travail des apprenti-e-s	<p>a) 2018. Prévention du cannabis chez les apprenti-e-s.</p> <p>b) 2017. Info tabac pour les apprenti-e-s. A l'origine, prévention du tabagisme et hygiène de vie en 2004.</p>	<p>a) Prévention cannabis organisé avec Addiction suisse pour tous les responsables d'apprenti-e-s.</p> <p>b) Info tabac est organisé avec Ready4life pour tous les nouveaux/elles apprenti-e-s.</p> <p>Auparavant, des sessions ont été organisées pour l'ensemble des collaborateurs/trices au début de la démarche mais le nombre de personnes se réduisant, il a été décidé de le proposer à tous les apprenti-e-s.</p>	<p>a) Responsables d'apprenti-e-s. 13 responsables d'apprenti-e-s formé-e-s en 2018 et 6 doivent encore être formé-e-s.</p> <p>b) Tous les nouveaux/elles apprenti-e-s et stagiaires MPC. Depuis 2017, 33 apprenti-e-s et stagiaires ont suivi ce cours et 3 doivent prochainement être formés. En 2021, 15 apprenti-e-s.</p>	<p>a) Ponctuel</p> <p>b) 1 fois par année</p>	<p>a) b) Financier et temps offert sur le temps de travail.</p> <p>En 2021, pour Ready4Life : 570.- pour 2 sessions de 1.5 heure chacune.</p>	<p>a) b) Gratuit</p>	<p>a) Addiction suisse 021 321 29 11 info@addictionsuisse.ch</p> <p>b) Ligue pulmonaire 021/623.38.85 prevention@lpvd.ch</p>	Mesure validée
Favoriser la promotion de l'activité physique et d'une	<p>a) 2014 Pilates</p>	<p>a) Pilates : Cours hebdomadaires qui ont lieu depuis 2014, sur inscription. Possibilité de souscrire un abonnement annuel d'un ou de deux cours par semaine</p>	<p>a) Collaborateurs/trices et apprenti-e-s volontaires.</p>	<p>a) Chaque semaine de septembre à juin (hors</p>	<p>a) Mise à disposition gratuitement de la salle de</p>	<p>a) Abonnement annuel de CHF 130.00 pour</p>	<p>a)b) Service des ressources humaines 021 721 31 50</p>	Mesure validée

alimentation équilibrée au sein de l'administration communale	b) 2020 Frigo Frigofel	b) Frigo Fefel : Deux frigos Fefel ont été installés dans les cafétérias de la Ville de Pully (un sur le site du Prieuré et un sur le site de la Damataire). Ces frigos proposent des menus équilibrés prêts à être consommés ou réchauffés, ayant pour but de bien manger au bureau.	13 personnes sont inscrites pour l'année 2020-2021, à choix, le lundi midi ou le jeudi midi. b) Collaborateurs/trices et apprenti-e-s.	vacances scolaires) b) en cours.	gymnastique du collège de Mallieu. Le collaborateur paie un abonnement annuel de CHF 130.00 et Pully offre le temps de travail de l'enseignant de Pilates qui est également salariée de la Ville. Pas de temps offert aux collaborateurs b) Infrastructure du frigo. Chaque frigo Fefel coûte à l'entreprise CHF 15'000.- par an (il y en a deux situés dans les bâtiments principaux de la commune) et cela permet ainsi aux collaborateurs de bénéficier de repas à réchauffer.	les collaborateurs . b) Le prix des plats est à la charge des collaborateurs selon les tarifs indiqués : de CHF 9.00 à 13.00.	ressources.humaines@pully.ch b) Fefel +41 21 515 40 17 https://fefel.ch/fr/	Recommandation : La commune effectue un bilan des envies d'activité physique auprès des collaborateurs/trices. Elle peut également envisager la piste d'introduire un crédit santé de 30 minutes par semaine pour faire de l'activité physique sur les heures de travail.
--	---------------------------	--	--	---	--	--	---	---

<p>Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation d'handicap</p>	<p>Insert-H. Insertion professionnelle de personnes en situation de handicap. Nous accueillons cette mesure au sein de l'administration communale depuis 2013.</p>	<p>Prestation de Proinfirmis destinée aux personnes en situation de handicap qui souhaitent travailler «comme tout le monde » sur le premier marché du travail. A pour but la création d'emplois protégés avec et au sein d'entreprises du canton de Vaud (reconnus par le Service de prévoyance et d'aide sociales du canton de Vaud (SPAS)).</p> <p>D'autres mesures d'intégration professionnelle existent à la Ville de Pully, notamment avec les organismes CGPI, IPT, OSEO, etc. Ces mesures ont lieu principalement sous forme de stage afin d'intégrer ces personnes sur le marché du travail ou de les maintenir actives. Parfois, le stage débouche sur un contrat de travail, comme c'est le cas pour quelques employé-e-s</p>	<p>Actuellement 3 collaborateurs à la Ville</p>	<p>Dépend des demandes et des places disponibles</p>	<p>"Défraiement" de quelques centaines de CHF par mois (rente AI à côté)</p> <p>Actuellement 5 collaborateurs bénéficient de ce programme et sont payés entre CHF 400.- et 600.- selon les cas. Le coût de ces cinq personnes est d'environ CHF 30'000.-</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Pro Infirmis Direction cantonale de Vaud Rue du Grand Pont 2 bis 1003 Lausanne 058.775.34.34 vaud@proinfirmis.ch</p> <p>Mme Schwander, Service des ressources humaines de la Ville de Pully 021/721.31.50</p>	<p>Mesure validée</p>
---	--	---	---	--	--	----------------	--	------------------------------

6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

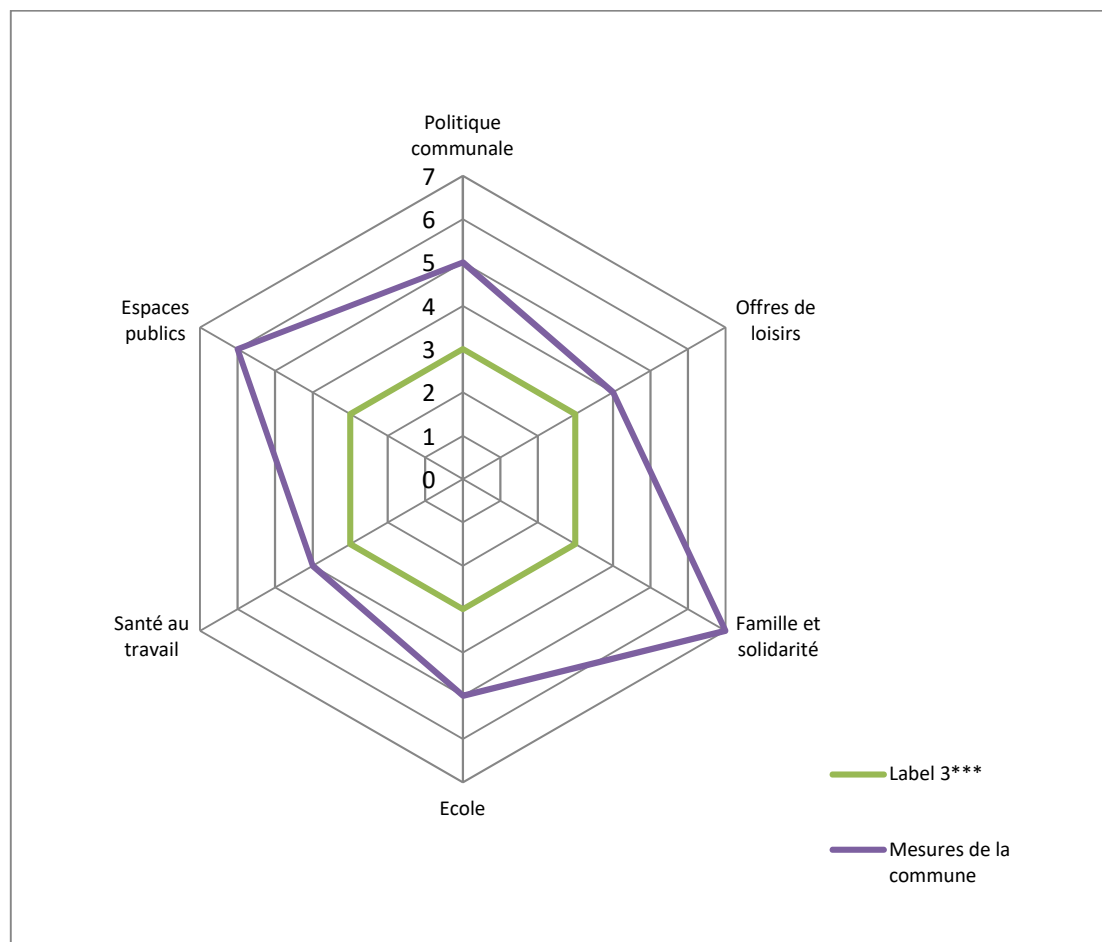
Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Infrastructures sportives	Encourager la pratique du sport	a) 2 terrains de football b) 7 courts de tennis éclairés c) 1 salle omnisport d) 5 salles de gymnastique e) 1 piste de rink-hockey f) 1 stand de tir à 25 mètres g) 1 terrain de basketball extérieur h) 1 aire de sauts (hauteur, longueur) et de lancer de boulet i) 1 anneau d'athlétisme j) 1 salle de rythmique k) 1 piste vitae l) 1 piscine couverte et 1 piscine en plein aire	Population locale et hôtes de passage	Permanente	Aménagement, entretien du matériel et des infrastructures. La construction représente plusieurs dizaines de millions de francs. 214'000 CHF d'entretien des infrastructures sportives en 2020.	Gratuit. Entrée piscine CHF 3.00-6.00.	Direction des domaines, gérances et sports 021 721 35 26 ddgs@pully.ch	Mesure validée
Aménagement de l'espace public favorisant	a) 2017. Bancs publics pour les aîné-e-s. b) Existe depuis	a) Bancs publics pour les aîné-e-s: pose d'accoudoirs sur les bancs existants et pose de nouveaux bancs adaptés. b) Parc Guillemain : Offre un terrain de jeu pour les enfants (balançoires, toboggans, pataugeoire, etc.), un espace de	a) Seniors, objectif à terme de 50% dans	a) b) c) Permanente	a) Par préavis et budget communal b) Construction, entretien des	a) b) c) Gratuit	a) Direction de l'urbanism	Mesure validée

<p>le bien-être des habitant-e-s</p>	<p>1944. Parc Guillemin : offrir un espace de loisirs aux familles. c) Depuis une quinzaine d'années la Ville de Pully s'engage à mettre aux normes les places de jeux et à les sécuriser.</p>	<p>tranquillité pour les adultes (grand espace vert et vue imprenable sur le Léman), des installations sanitaires et un parc aux biches (biches, cerfs et chevreuils). c) Plusieurs places de jeux sécurisées. La mise aux normes et la sécurisation consiste essentiellement à supprimer les risques de chutes ou de blessures. Par la même occasion, dans certains cas, les jeux existants sont remplacés par des jeux adaptés à différents âges ou des jeux à but pédagogiques.</p>	<p>les nouveaux projets. b) Population locale et hôtes de passage. c) Enfants de la région, 15 places de jeux</p>		<p>terrains, infrastructures et animaux. La création de nouvelles infrastructures fait l'objet de préavis en principe. Pour l'entretien les coûts sont considérés comme courants (budget communal). c) Construction et entretien des infrastructures: Coûts et création entretien: idem ci-dessus.</p>		<p>e et de l'environnement 021 721 31 11 due@pully.ch b) c) Direction des domaines, gérances et sports 021 721 35 26 ddgs@pully.ch</p>	
<p>Restructuration urbaine du centre-ville visant à augmenter la qualité de vie</p>	<p>2013. Masterplan.</p>	<p>Elaboration de plans d'affectation. Requalification des espaces publics. Amélioration des liaisons piétonnes. La mise en œuvre du masterplan vise à créer une ville des courtes distances: densifier, proche des transports publics, des commerces et des services; renforcer la mixité fonctionnelle et sociale (logement d'utilité publique), offrir des espaces publics de qualité pour accompagner la densification et favoriser le recours aux mobilités douce en améliorant le réseau piéton et vélo (création de nouvelles liaisons et amélioration des existantes). Une démarche participative a été organisée entre 2015 et 2017. Env. 100 personnes ont participé à des ateliers thématiques sur les espaces publics. Exemples de projets réalisés: -Plan d'affectation "Clergère Sud"</p>	<p>Tous les usagers/ères</p>	<p>Permanente</p>	<p>La mise en œuvre se décline en un grand nombre d'études et de projets de type et d'envergure très différents. Il est donc impossible d'en donner un coût précis (plusieurs centaines de milliers de CHF d'étude depuis 2013 et plusieurs millions d'investissement pour leur réalisation)</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Direction de l'urbanisme et de l'environnement 021 721 31 11 due@pully.ch</p>	<p>Mesure validée Recommandation : Le comité salue les démarches participatives mises en place pour repenser le centre-ville selon les usages et avec les habitant-e-s, afin d'améliorer la qualité de vie. La participation citoyenne pouvant être reconnue comme facteur de santé, le comité encourage la commune à poursuivre tout au long de la mise en œuvre et de l'entretien du centre-ville, l'intégration des habitant-e-s. Ceci dit, le comité</p>

		<p>-Rue du Village (Ouest et Est) -Accès aux quai CFF</p> <p>Exemples de projets en cours: -Plans d'affectation Clergère Nord, Clergère-Gare, Tirage-Gare, Claire-Fontaine II -Rue de la Poste -Passerelle Verdaine -Pont de la Panchaude</p> <p>Cette restructuration a commencé en 2013 et va se poursuivre sur encore 10-15 ans. Réaliser des démarches participatives avec les habitant-e-s sur la suite du projet est en cours d'évaluation. Nous souhaitons trouver d'autres modalités pour recueillir les besoins/attentes qui soient efficaces et moins coûteuses que celles effectuées en 2015 et 2017. Le Masterplan du centre de Pully est un élément autonome. Néanmoins il fait partie du schéma directeur de l'Est lausannois, qui fait partie lui-même du PALM.</p>						attire l'attention sur l'importance de toucher la diversité des groupes sociaux lors des démarches participatives. Il convient de s'assurer d'une bonne représentation de l'ensemble de la population (âge ; genre ; catégorie socioprofessionnelle ; nationalité ; etc.). Selon le type de démarche, on ne touche qu'une frange de la population, qui n'est pas forcément représentative de la diversité des intérêts.
Renouvellement du patrimoine arboré et nouvelles plantations	2000	<p>Compensation, renouvellement, augmentation et entretien du patrimoine arborisé. Renouvellement par compensation de chaque arbre abattu par une nouvelle plantation d'arbre majeur. Plantations complémentaires sous forme arbustive car la place à disposition pour plus de grands arbres est limitée. Le patrimoine arboré est suivi et entretenu par les équipes de la Ville et des entreprises spécialisées en soins aux arbres.</p> <p>En 2018, 41 arbres plantés, dont 8 en remplacement et 33 nouveaux arbres. En 2019, 19 arbres plantés, dont 7 en remplacement et 12 nouveaux arbres. En 2020, 16 arbres plantés, dont 1 en remplacement et 15</p>	Tous les citoyen-ne-s	Permanente	Budget (estimation): variable de CHF 1000.- à CHF 250'000.- Pour les plantations selon les cas, CHF 1000.- pour un arbre acheté en pépinière et planté par nos soins à CHF 250'000.- pour la plantation d'une rue complète c.f projet Rue de la Poste. Budget annuel	Gratuit	Direction de l'urbanisme et de l'environnement 021 721 31 11 due@pully.ch	<p>Mesure validée</p> <p>Recommandation : La présence de la nature en ville est importante du point de vue climatique (lutte contre les îlots de chaleur), mais pas seulement. Elle est aussi plus généralement favorable à la santé, au bien-être. La présence d'éléments naturels en ville présente des bénéfices écosystémiques. Ceci dit, il serait intéressant pour la commune de Pully de fixer un objectif de</p>

		nouveaux arbres. Le règlement communal de la protection des arbres est en cours d'adaptation. Il sera exigé de compenser chaque arbre abattu. A l'heure actuelle, il n'y a pas d'obligation à ce sujet, mais la commune applique déjà cette exigence.			pour l'entretien des arbres CHF 130'000.-			couverture du territoire urbanisé par la canopée (par exemple 30%) et établir une stratégie pour atteindre cet objectif, tant sur le domaine public que sur le domaine privé (mesures d'incitation, d'information ou réglementaires).
Jardins communaux	1970. Permettre aux habitants de redécouvrir les joies de la terre.	Location de 27 jardins communaux aux habitants de Pully. Plusieurs parcelles communales ont été aménagées en petites parcelles de jardin permettant aux citoyens de louer ces espaces pour y effectuer des cultures. Actuellement 3 parcelles sont concernées. 2 autres parcelles sont exploitées par des associations locales.	27 ménages	Permanente	Mise à disposition des parcelles.	CHF 1.50 / m2 par année. Jardins entre 40 m2 et 100 m2	Direction des domaines, gérances et sports 021 721 35 26 ddgs@pully.ch	Mesure validée
Sentier didactique	2017. Présentation des différentes fonctions que les forêts de la Ville doivent assurer	Le sentier didactique du Stand de Volson, long 1.2 km, permet de découvrir la biodiversité des Bois de la Chenaula. Plusieurs panneaux, installés le long du parcours, fournissant des explications sur la faune et la flore qui habitent les lieux.	Population locale et hôtes de passage	Toute l'année	Investissement initial de CHF 60'000.00 + entretien annuel env. CHF 5'000.00	Gratuit	Direction des domaines, gérances et sports 021 721 35 26 ddgs@pully.ch	Mesure validée Recommandation : La commune est encouragée à organiser des événements/rencontres pour faire connaître le sentier et favoriser la création de liens sociaux.

En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Pully.



Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.

Points forts

<p>Axe « Famille et solidarité » et « Espaces publics » forts</p>	<p>La richesse de chacun des 6 domaines d'action, avec des axes « Famille et solidarité » et « Espaces publics » particulièrement forts, sont à souligner. Cela témoigne de l'engagement de la Commune en faveur de la promotion de la santé au travers de mesures dites « structurelles » et en soutenant les populations vulnérables, allant de l'engagement politique et financier, à des chartes et règlements en passant par les infrastructures et aménagements urbains favorables à la santé. Le comité salue notamment l'engagement de la commune de Pully qui s'est montrée proactive en organisant une exposition à l'extérieur destinée aux élèves et à la population, afin de maintenir des activités et le lien social tout en respectant les restrictions de sortie liées à la pandémie.</p> <p>La labellisation de la Commune de Pully permet de mettre en lumière cet effort ainsi que la richesse et diversité des mesures de promotion de la santé.</p>
<p>Soutien social au cœur des préoccupations</p>	<p>La commune de Pully se distingue par son engagement fort pour la lutte contre la précarité à travers les mesures telles que : le poste de conseillère sociale à 20%, les cours de français aux personnes allophones à faible revenus, le subsidie aux transports lausannois pour les personnes à bas revenus sont quelques exemples illustrant combien le soutien social sont au cœur des préoccupations. La précarité sociale et économique est en effet un déterminant impactant fortement la santé.</p>
<p>Promotion de la santé couvrant différentes phases de vie</p>	<p>Les mesures mises en avant touchent de nombreux âges et périodes de vie, ce qui tend à ne laisser personne derrière. En particulier, nous pouvons souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures touchant les enfants et les jeunes, comme le centre Espace Jeunes, le passeport vacances et colonies avec l'originalité du passeport farniente., le pédibus, les mesures du domaine « Ecole ». • Les mesures destinées aux familles, comme l'accompagnement à la parentalité, l'aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant-e-s (places de jeux, etc.), etc.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Les mesures améliorant la qualité de vie des seniors et leur participation active à la société, telles que l'association La Mosaïque de Pully-Nord, l'association Le Kaléidoscope de Pully-Sud, ou encore les célébrations en faveurs d'âiné-e-s. Toutes ces actions offrent des occasions de rencontres, de partage, prévenant ainsi leur isolement. |
|--|---|

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

Politique communale	<ul style="list-style-type: none"> • Un engagement écrit de la Commune en faveur de la promotion de la santé (par exemple, plan communal pour la promotion de la santé), et en faveur de la durabilité au sens large (comprise dans toutes ses dimensions) permettrait d'ancrer ces engagements ainsi que d'élaborer un agenda durable et régulier d'actions, d'expositions, de conférences. • Créer un Groupe de travail « Santé et qualité de vie » au sein de la commune permettrait de poursuivre la multisectorialité de la promotion de la santé. • Favoriser la participation citoyenne, par ex. avec un Conseil des jeunes, des appels à projets locaux, etc.
Offres de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et consolider les offres existantes en s'assurant que les personnes qui en auraient le plus besoin connaissent ces offres de loisirs et y participent. D'où l'importance de monitorer qui participe à ces mesures. • Aux côtés des offres sportives, il serait intéressant de développer des offres favorisant la cohésion sociale ou encore une alimentation équilibrée. Le répertoire de mesures « Commune en santé » apporte des idées (https://www.labelcommunesante.ch/fr/repertoire-mesures-2.html, mot clé « loisir ») et Unisanté peut fournir soutien et expertise afin d'implémenter de nouvelles offres.
Famille et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Etant déjà un axe fort, il serait intéressant de poursuivre et développer des projets pour les phases de vie spécifiques suivantes : les 1000 premiers jours de vie et la parentalité, l'adolescence ou encore le passage à la retraite. • Développer des projets intergénérationnels. • Continuer à développer certains axes spécifiques aux groupes vulnérables tels que: prévention de la précarité et la pauvreté (notamment en raison de l'effet de la crise sanitaire actuelle), intégration des personnes migrantes et projets interculturels, intégration des personnes en situation de handicap physique et/ou mental, prévention des comportements à risque chez les jeunes, prévention des troubles mentaux et des facteurs de rupture sociale, promotion de la santé mentale au sens large.
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • La commune poursuit son engagement dans la promotion de la santé pour les jeunes en organisant des rencontres chaque année avec la déléguée PSPS et l'infirmière scolaire afin de connaître la situation des enfants et faire des liens avec la politique enfance de la ville, notamment la question du surpoids auprès des jeunes. Le but

	étant de mutualiser les actions et s'entraider. Des projets de « collations saines », ou des projets liés à l'estime de soi et l'image corporelle pourraient être proposés par la Commune.
Santé au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'employabilité des personnes allophones ou des jeunes en rupture scolaire seraient des approches complémentaires intéressantes, l'emploi étant un déterminant important de la santé. • Inciter les entreprises siégeant sur le territoire communal à suivre les bonnes pratiques déjà mises en place au sein de l'administration communale.
Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à développer la nature et la végétalisation en ville • Multiplier les espaces de détente et de rencontre interculturels et intergénérationnels • Poursuivre le développement d'espaces publics encourageant l'activité physique pour toutes et tous, en les couplant à des activités (cours de groupe gratuits ou à bas coût, événements).

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Certaines thématiques pourraient être la cible de davantage d'actions, de manière transversale dans les différents domaines :

- 1) Des actions de maintien de la santé mentale et de prévention du tabagisme et d'autres formes d'addiction pourraient être développées.
- 2) L'axe alimentation, et en particulier les aspects liés à l'éducation nutritionnelle des populations « vulnérables » et la promotion d'un comportement alimentaire sain, méritent de continuer à être développés.
- 3) L'axe jeunesse pourrait être renforcé. Le comité invite la commune de Pully à suivre la fiche technique du centre vaudois d'aide à la jeunesse : http://www.cvaj.ch/wa_files/commission%20jeunesse_def.pdf afin de réinventer la commission jeunesse actuelle (rôle, composition, but, thèmes, etc.). Le comité rappelle qu'une commission jeunesse est un outil qui doit permettre de soutenir les activités jeunesse (art. 10 et 11 de la Loi sur la jeunesse, obligation de la commune de soutenir les activités jeunesse).
- 4) L'axe durabilité mérite d'être explicité. Le comité invite la commune de Pully à définir une vision en termes de durabilité, de lutte contre le réchauffement climatique, d'économie des ressources, d'investissement dans les énergies durables. Dans le cadre de cette vision, elle inscrit un agenda durable et régulier d'actions, d'expositions, de conférences. De même, il serait intéressant pour la commune de Pully de fixer un objectif de couverture du territoire urbanisé par la canopée (par exemple 30%) et établir une stratégie pour atteindre cet objectif, tant sur le domaine public que sur le domaine privé (mesures d'incitation, d'information ou réglementaires).